



MUNICIPALITÉ DE BRENNILIS

RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF ENVIRONNEMENT

3 SEPTEMBRE 2008

Le Comité consultatif pour l'environnement établi par le Conseil municipal de Brennilis a tenu sa première réunion le mercredi 3 septembre 2008 de 18 heures à 19 heures 30 en Mairie.

Étaient présents les représentants des Associations Vivre dans les Monts d'Arrée et Bretagne Vivante – le représentant de l'Association EPAL n'ayant pu se joindre à la réunion. Assistait également à la réunion, pour la Communauté de communes du Yeun Elez, M. Gérard Guen, Président de la Commission communautaire Participation à la vie des habitants. M. Jézéquel, représentant de la SAFI, était excusé. Pour le Conseil municipal de Brennilis, participaient Jean-Victor Gruat, maire, Olivier Magoariac, Adjoint au maire et Président du Comité consultatif, Sylvie Birhart et Berc'hed Troadec, membres titulaires du Comité, Carole Guilherm – le Boulanger, membre suppléante.

L'ordre du jour du Comité était le suivant :

- Un Agenda 21 pour Brennilis : contenu et méthodologie ;
- Collaboration et partenariat dans le domaine de l'environnement durable au niveau de la Communauté de communes du Yeun Elez
- Suggestion d'axes d'intervention pour la Municipalité : contribuer au développement durable.

Après une brève introduction par le maire de la structure des différentes instances consultatives créées par le Conseil municipal de Brennilis, les participants ont procédé à des échanges de point de vue sur les manières les plus efficaces de sensibiliser les populations aux questions de développement durable, sur les actions par lesquelles commencer la mise en place d'un Agenda 21 pour la commune et sur les partenariats pouvant être développés dans ce cadre avec des partenaires extérieurs au Conseil municipal.

L'intérêt pratique du Livret de sensibilisation pour les collectivités territoriales sur la conception et la réalisation d'une politique locale de développement durable a été souligné – voir <http://www.ecologie.gouv.fr/Livret-de-sensibilisation-pour-les.html> .

Il est notamment ressorti de la discussion que :

- Une des manières les plus simples d'initier une démarche d'Agenda 21 pour une commune comme Brennilis était de procéder à une analyse de la situation et des possibilités existantes en ce qui concerne la gestion municipale elle-même, en s'inspirant notamment du baromètre du développement durable développé par le réseau Cohérences – voir http://www.barometredudeveloppementdurable.org/dl/barometre_D_D_S_v1.pdf
- La sensibilisation de la population aux questions de développement durable est plus aisée lorsqu'elle s'opère à partir de thèmes fédérateurs ne prêtant pas directement le flanc à la controverse, comme par exemple la gestion de l'eau comme préalable à la question de la protection du périmètre de captage
- Une des manières efficaces de lutter contre la dégradation des espaces naturels est l'adoption d'arrêtés de protection de biotope - http://bibliothequeenligne.espaces-naturels.fr/outilsjuridiques/?arbo=les_fiches&sel=reste:fiche&val=6:3 – qui pourraient avoir pour objet sur le territoire de Brennilis de préserver les talus et bocages encore existants.
- Lors de la réunion à venir du Comité consultatif de l'Agriculture, il serait souhaitable de faire appel à la Chambre d'Agriculture pour permettre un dialogue plus fructueux avec les exploitants agricoles sur les questions environnementales, et notamment du rôle qui peut être leur en matière de protection et d'entretien du bocage et des espaces naturels.
- Il serait bon pour la Commune de faire procéder à un état des lieux écologiques de son territoire, permettant de fixer les données de base sur lesquelles exercer sa vigilance, et pour cela de faire appel à un cabinet conseil spécialisé, comme José Durfort à Carhaix (Tél. 02.98.81.43.13).
- Brennilis pourrait envisager d'adhérer à l'Association BRUDED – Bretagne Rurale et Urbaine pour un Développement Durable, <http://www.bruDED.org/> - où elle pourrait procéder à des échanges d'expériences avec notamment des communes bretonnes rurales de petite taille.
- La démarche d'Agenda 21 pourrait utilement être partagée avec la Communauté de communes du Yeun Elez et faire l'objet de réflexions au sein des autres instances communautaires ou syndicales dont Brennilis est membre, par exemple le SIVOM. La collaboration avec la SAFI peut être d'un excellent apport dans le domaine du développement d'un Agenda 21, y compris dans son volet environnemental.
- Devraient être associés aux réunions à venir du Comité consultatif les représentants des chasseurs, des pêcheurs et des randonneurs, qui ont un intérêt immédiat dans les questions écologiques.

En conclusion, les participants se sont félicités de l'initiative de la municipalité de Brennilis de constituer un Comité consultatif Environnement, et se sont déclarés prêts, pour ce qui concerne les représentants d'Associations et autres intervenants extérieurs, à continuer de collaborer avec la commune de Brennilis dans ce domaine. Il a été par ailleurs noté que les moyens de communication de la commune de Brennilis, et en particulier son site web, sa Gazette et son flux rss pouvaient être utiles aux Associations pour faire passer des messages ou des informations circonstanciées. La municipalité s'est en outre déclarée prête à envisager la conclusion de conventions particulières avec les Associations qui ont développé ou souhaitent développer des partenariats avec elle dans le domaine de l'écologie et du développement durable.

Il a été convenu que le Comité consultatif se réunirait à intervalles de 3 à 6 mois en fonction de l'actualité et de la progression dans le plan de recherche d'un développement durable que la municipalité souhaite entreprendre. Il a également été mentionné que la municipalité de Brennilis envisagerait la tenue de discussions avec la population sur le contenu du développement durable et la pertinence pratique de ce thème pour la vie communale, et ferait appel pour ce projet aux associations et spécialistes souhaitant collaborer avec elle.

Fait à Brennilis le 3 septembre 2008,
Jean-Victor Gruat